

MERRILL LYNCH S.A.

Paris, le 2 février 2007

**Nombre définitif de
Certificats Merrill Lynch CAC One Magnet
Certificats Merrill Lynch CAC Plus
Certificats Merrill Lynch BRIC Autocall
Certificats Merrill Lynch Best of Profiles**

A l'issue de la période de souscription commencée le 4 janvier et achevée le 26 janvier 2007 :

- le montant définitif de l'émission de Certificats Merrill Lynch CAC One Magnet indexés sur un panier de 17 valeurs du CAC40, à émettre le 6 février 2007 et venant à échéance le 8 février 2010, s'élève à 2.000.000 euros, représenté par 20.000 certificats d'une valeur nominale de 100 euros ;
- le montant définitif de l'émission de Certificats Merrill Lynch CAC Plus indexés sur l'indice CAC40, pour lesquels le plafond de hausse du CAC40 sera déterminé le 5 février 2007, dont la date d'émission est le 6 février 2007 et venant à échéance le 6 février 2009, s'élève à 2.000.000 euros, représenté par 20.000 certificats d'une valeur nominale de 100 euros ;
- le montant définitif de l'émission de Certificats Merrill Lynch BRIC Autocall indexés sur l'indice S&P BRIC 40, à émettre le 6 février 2007 et venant à échéance le 8 février 2010, s'élève à 1.000.000 euros, représenté par 10.000 certificats d'une valeur nominale de 100 euros ; et
- l'émetteur ne procédera pas à l'émission des Certificats Merrill Lynch Best of Profiles.

Une notice légale relative à cette opération a été publiée au Bulletin BALO n°2 le 3 janvier 2007, ainsi qu'un additif au Bulletin BALO n°15 du 2 février 2007.
